



“This is the first in a series of updates to communicate the activities of Agrologists Canada (AAC) going forward in 2016. The board has given clear direction through the approved business plan that the focus will be on making progress that Agrologists and the public can see, in two key areas: communicating about the profession, and compliance with the Labor Mobility section (Chapter 7) of the Agreement on Internal Trade.

New General Manager Hired

To facilitate progress in these two areas, the board decided to contract for the services of a part-time General Manager.

On January 4th, during a conference call, the Operations Committee started to transfer responsibilities to **Suzanne Laplante**, as the first **General Manager** of AAC. René Mongeau, AAC president, welcomed Suzanne in these words:

“Of all applicants interviewed for the position of general manager, Suzanne has proven that she is the best candidate to manage projects and facilitate more visible action for AAC. With her in place, AAC will communicate more efficiently with board members, their councils and members.”

Suzanne is well aware of the priorities established by the board and she shared her vision with these words:

*“I am very happy to contribute to the development of Agrologists Canada, to position AAC as a recognized national professional organization and to allow Canadians to discover the crucial importance of the work of agrologists in Canada”. **Be ready for action!***

Work has begun on a Communications Strategy and 2016 Action Plan

A communications strategy for AAC will be outlined and discussed in February at the regular board meeting. The strategy will reflect the board’s view that communication is required with internal and external stakeholders, organizations that share regulatory interests, as well as expanding interest in agrology with the general public. Resources to support activity coming out of the strategy have already been identified in the annual budget.

Resources will be directed toward enhancing the AAC website (www.agrologistscanada.ca) however the strategy will also reflect the board’s view that other communication channels are needed beyond web based platforms.

More immediate action on communication will include dedicated distribution of information about results from the **National Salary Survey** commissioned by AAC. Information about the survey will be provided shortly to members, companies who participated in the survey, and targeted medias.

Work to support compliance with the Agreement on Internal Trade

Compliance with Chapter 7 (Labor Mobility) of the AIT is required. The good news about this is that recognition and adoption of standards, to the extent possible and where practical, will help strengthen the profession Canada-wide. The board’s action plan for 2016 also includes resources to advance the profession by supporting development of registration and practice standards. **A pilot project will be considered for the Atlantic region.** There will also be more details about other actions to support the profession through best practices in compliance.

Governance and Finance

The British Columbia Institute of Agrologists (BCIA) Council withdrew support and participation in AAC in 2015. Efforts were made to reconcile differences with regard to the governance and operation of AAC, however these were unsuccessful. While support for AAC from all 10 provinces is preferred, adjustments have been made without changing the financial contributions required from the remaining nine institutes. AAC finances are in good shape.



Voici la première d'une série d'infolettres pour communiquer l'avancement des activités d'Agronomes Canada (AAC) en 2016. Le conseil s'est donné une orientation claire priorisant la visibilité des progrès à réaliser sous deux enjeux clés: parler de la profession aux agronomes et au grand public et atteindre la conformité sur la mobilité de la main-d'œuvre tel que requis au Chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur.

Embauche d'une nouvelle directrice générale

Pour faciliter l'avancement des travaux sous ces deux enjeux, le conseil a décidé d'allouer un contrat pour les services d'une direction générale à temps partiel.

Le 4 janvier, lors d'une conférence téléphonique, le comité des opérations a amorcé le transfert de responsabilités à Suzanne Laplante, à titre de première directrice générale d'Agronomes Canada. René Mongeau, président d'AAC, a souhaité la bienvenue à Suzanne :

« De toutes les entrevues complétées pour le poste de direction générale, Suzanne a démontré qu'elle est la meilleure candidate pour gérer les projets et faciliter plus d'actions visibles pour AAC. Avec elle en poste, AAC communiquera plus efficacement et régulièrement avec les directeurs, leur conseil et leurs membres. »

Suzanne connaît déjà les priorités établies par le conseil et a partagé sa vision en ces mots :

« Je suis heureuse de participer au développement d'Agronomes Canada, et faire connaître Agronomes Canada en tant qu'organisation professionnelle nationale et surtout, de mieux faire connaître l'importance et le rôle crucial du travail des agronomes au Canada, « Ça va bouger!

Amorce du travail pour une stratégie de communications et d'un plan d'action pour 2016

La stratégie de communications est un item à l'agenda de la rencontre du conseil d'administration de février. La stratégie devra refléter la vision du conseil qui veut que les communications rejoignent autant les parties prenantes internes et externes et le partage avec les partenaires intéressées. Elle vise aussi à créer une meilleure connaissance du grand public de l'importance du rôle de l'agronomie. Des ressources sont allouées au budget pour soutenir les activités issues de la stratégie. Outre la bonification du site web (www.agrologistscanada.ca), le conseil reconnaît l'importance de développer une variété de canaux de communication.

Dans l'immédiat, les résultats de l'enquête mandatée par AAC sur l'étude du marché du travail en agronomie seront communiqués. La diffusion se fera auprès des membres et compagnies qui ont participé à l'étude et dans les médias ciblés.

Projet pour améliorer la conformité envers l'Accord sur le commerce intérieur (ACI)

Cette conformité est requise par le gouvernement fédéral. La bonne nouvelle étant que la reconnaissance et l'adoption de normes, dans la mesure du possible, contribueront à renforcer la profession au Canada. Le conseil d'administration a prévu des ressources en 2016 pour soutenir le développement de normes pour l'entrée dans la profession et la pratique. Un projet pilote est prévu pour la région des Maritimes. D'autres actions sont aussi prévues pour rechercher les meilleures pratiques en termes de conformité à l'ACI.

Gouvernance et finances

L'Institut d'agronomie de la Colombie-Britannique (BCIA) a retiré sa participation aux efforts d'AAC. Les efforts pour réconcilier les demandes de BCIA se sont avérés infructueux. Le soutien des dix provinces serait préférable toutefois le conseil a pu ajuster le budget sans modifier la contribution financière exigée des neuf autres membres. Les finances d'AAC sont en bon état.